

# TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE CŒUR HAUTE LANDE



Mobiliser le territoire pour libérer ses énergies

Impulsé par le téméraire Patrick Sabin, maire d'Escource et Vice-Président de la Communauté de communes, le territoire à énergie positive (TEPOS) Cœur Haute Lande fait figure de modèle de la transition énergétique. Impliquant les communes, l'intercommunalité, deux entreprises locales et les habitants au sein d'une société d'économie mixte porteuse de projets ambitieux, il s'appuie sur un modèle économique ingénieux pour déployer les énergies renouvelables sur le territoire et engendrer une dynamique positive de développement local.

*« On s'est dit qu'il fallait inventer un nouveau modèle et ne pas filer notre vent et notre soleil à des sociétés exogènes. »*

Patrick Sabin, Maire d'Escource et Vice-Président de la Communauté de communes Cœur Haute Lande

Un projet de transition et de développement endogène, c'est ainsi que nous est présentée la démarche qui anime le territoire à énergie positive Cœur Haute Lande par celui qui en fut l'instigateur principal, Patrick Sabin, maire de la petite commune d'Escource et Vice-Président en charge de la transition énergétique à la Communauté de communes Cœur Haute Lande. Ces deux intentions sont inscrites dans l'ADN de cette dynamique dès son émergence au lendemain de la tempête Klaus qui ravagea ce territoire forestier en 2009 (54% de la forêt fut impactée lors de cette catastrophe). La commune d'Escource et ses voisines voient alors venir à elles des sociétés extérieures au territoire, leur proposant d'investir une partie des terrains où la forêt avait été détruite pour y développer des énergies renouvelables (EnR). Plutôt que d'accepter ces offres qui conduiraient les bénéfices issus de l'exploitation de ces

nouveaux parcs éoliens et photovoltaïques à quitter le territoire, Patrick Sabin décide de lancer sa commune dans le développement de ses propres projets EnR. Il choisit de ne faire intervenir que des acteurs français ancrés localement afin d'inscrire cette démarche dans un cercle vertueux pour le territoire, en pariant notamment sur la rentabilité de ce projet pour les collectivités locales. Il s'inspire pour cela d'autres exemples, notamment en Allemagne où lui et son équipe se rendent pour observer les pratiques déjà éprouvées depuis quelques temps.

Partie d'Escource, la dynamique s'étend, grâce à la force de persuasion de Patrick Sabin, à la Communauté de communes Cœur Haute Lande qui porte la démarche TEPOS et TEPCV (voir encadré page 2) depuis sa création en 2017. Forte de cet élargissement géographique, elle multiplie les projets dans le domaine de la transition énergétique (centrales photovoltaïques, une plateforme d'accompagnement des ménages à la rénovation énergétique nommée « PrécoRéno », une plateforme de valorisation multi-filières de la biomasse) mais aussi en faveur de la structuration de circuits courts bio locaux et du développement de la mobilité électrique et hydrogène.

## Le TEPOS Cœur Haute Lande en chiffres

- 1 chargé de mission TEPOS
- 1 société d'économie mixte (SEM) de 200 000 € de capital
- 25% : part du capital de la SEM revenant à terme aux citoyens
- 32 centrales photovoltaïques de 9 kWc installées sur les bâtiments communaux
- 51 GWh/an produits par des centrales photovoltaïques au sol
- 50% de produits bio et locaux dans les cantines d'ici 2022

## Les TEPOS et TEPCV

Le concept de territoire à énergie positive (TEPOS) a d'abord été introduit par le Comité de liaison pour les énergies renouvelables (CLER) qui a inauguré en juin 2011 son réseau de territoires et acteurs souhaitant s'engager en faveur d'un objectif de 100% d'énergies renouvelables. Ce réseau, dont l'appartenance est conditionnée par une validation du CLER, compte actuellement 119 membres.

En 2012, plusieurs régions (Aquitaine, Rhône-Alpes, Bourgogne) se sont réappropriées le concept en lançant des appels à projets pour labelliser et accompagner des territoires à énergies positives sur leur territoire.

Enfin, l'appellation est reprise au niveau national à travers un appel à projets lancé en 2014 ayant labellisé 212 territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV). Plus de 500 ont été labellisés depuis.

## Une démarche territoriale initiée par un maire et fédérant aujourd'hui collectivités, entreprises et société civile autour de la transition énergétique

Si la démarche est partie d'un homme, Patrick Sabin, elle est aujourd'hui résolument collective. Elle mobilise en effet divers acteurs locaux pour faire du Cœur Haute Lande un territoire de transformation des modes de production et de consommation énergétique et alimentaire.

Le maire d'Escource a d'abord souhaité rallier à lui différents échelons de collectivités territoriales. Fort d'une évaluation positive des retombées financières de son projet en devenir, il va donc à la rencontre des « politiques » pour le leur exposer. Il parvient à convaincre la Communauté de communes de la Haute Lande (6 500 habitants) puis, en 2017, celle du Cœur Haute Lande, (15 500 habitants pour 180 000 hectares) issue de la fusion de trois intercommunalités, « *un processus long qui a ralenti la mise en œuvre de la démarche* », déplore Patrick Sabin. Le projet devient ainsi intercommunal. Parallèlement à ce travail de mobilisation locale, Patrick Sabin tente de

gagner le soutien du Département des Landes et de la Région Aquitaine. Les tentatives d'associer le premier restent lettre morte mais la Région, présidée par Alain Rousset, se montre intéressée. Elle lance d'ailleurs en 2012 son propre appel à projets TEPOS régional, dont la Communauté de communes de la Haute Lande représente un des premiers lauréats et bénéficie à ce titre d'une enveloppe de 70 000€ pour réaliser le diagnostic de son projet.

Pour mettre en œuvre sa démarche TEPOS, Patrick Sabin s'est aussi rapproché d'acteurs privés. Il embarque ainsi dans la démarche deux opérateurs issus de la région de Bordeaux : Valorem, groupe basé à Begles (Gironde) et spécialisé dans les installations de production d'énergies renouvelables, et BASE Innovation, société de Canéjean (Gironde) inventrice d'installations solaires hybrides (c'est-à-dire produisant à la fois électricité et chaleur). Une coopération facilitée par

## Le territoire : la Communauté de communes Cœur Haute Lande

La communauté de communes Cœur Haute Lande est issue de la fusion au premier janvier 2017 de trois anciennes communautés de communes (Haute Lande, Canton de Pissos et Pays d'Albret). Comptant 26 communes pour 15 500 habitants, elle connaît une croissance démographique constante depuis 1990.

Territoire largement dominé par son massif forestier, il puise dans cette ressource locale une richesse patrimoniale et des bénéfices économiques, l'exploitation et la vente du bois apportant des revenus tant pour les entreprises locales de la filière bois que pour les communes, une partie d'entre elles en dépendent fortement pour équilibrer leur budget.

15 500 habitants

1 800 km<sup>2</sup>

26 communes

15,2% de taux de chômage sur le territoire

1984 création d'un Techno'pôle

les affinités idéologiques entre le maire d'Escource, lui-même ancien entrepreneur, et les responsables locaux de ces deux sociétés. « *Ce qui nous a réuni c'est l'ambition de changer de modèle* » témoigne Sébastien Ackermann, fondateur et dirigeant de Base Innovation. Les deux entreprises sont associées en amont, dès la réflexion sur la forme juridique à donner à la structure devant porter les projets collaboratifs du TEPOS. C'est donc avec elles qu'est décidée la création d'une société d'économie mixte (SEM) en mars 2015.

Cette société au capital s'élevant à 200 000€ représente le cœur de la coopération initiée autour du TEPOS. Détenue à 50% par la Communauté de communes Cœur Haute Lande et à 0,05% par chacune des 7 communes engagées dans la dynamique parmi les 26 que compte le territoire, la SEM réserve à terme 25% de son capital aux entreprises (BASE, Valorem et Enercoop) mais aussi 25% aux citoyens.

En effet, comme insiste à de nombreuses reprises Patrick Sabin, les citoyens du territoire sont au cœur de la dynamique et cela dès son origine. Depuis la création de la SEM, ils prennent part aux projets par une entrée collective au capital de la société. Suite au travail réalisé par un groupe de quelques

habitants engagés en faveur de la transition énergétique, une SAS citoyenne est créée en novembre 2017 avec pour objectif de lever 50 000€ pour entrer au capital de la SEM. En attendant que cet objectif soit atteint, c'est Valorem qui a pris les parts dédiées aux citoyens en s'engageant à les rétrocéder progressivement, à mesure que la levée de fonds progresse.

*« Le citoyen est toujours présent pour râler... Là c'est le moyen pour lui de s'investir concrètement dans un projet de transition énergétique. »*

Bruno Debackère, Membre du bureau de la SAS Energie citoyenne

Cette dynamique de coopération déborde le cadre du territoire du Cœur Haute Lande. L'intercommunalité a en effet noué des liens durables avec la Communauté de communes de Mimizan, dont elle est voisine et avec laquelle elle a notamment mis en place la plateforme d'accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique de leur bâtiment « Précoréno » et mène actuellement le projet de plateforme de valorisation des déchets verts. Ces collaborations ont été facilitées par le fait que Morgan Vachon occupe le poste de chargé de mission TEPOS

dans les deux communautés de communes simultanément. Cette coopération n'a cependant pas conduit Mimizan à intégrer la SEM, cette option ayant été rejetée par le Président de la Communauté de communes.

En impliquant cet ensemble d'acteurs dans la démarche TEPOS, la Communauté de communes Cœur Haute Lande tend à progressivement décentraliser l'initiative des projets EnR dans une logique d'encapacitation du territoire sur les enjeux énergétiques. A des projets menés directement par les communes et l'intercommunalité s'ajoutent les projets collectifs menés collectivement via la SEM. Le choix d'une SAS comme véhicule de la participation citoyenne à la transition énergétique du territoire s'inscrit aussi dans cette logique car, tout en permettant l'implication des citoyens dans les projets

de la SEM, cette structure juridique garantit leur indépendance, la SAS pouvant mener ses propres projets. Son président, Michel Jacob, n'est d'ailleurs ni agent ni élu des collectivités membres de la SEM. Si Patrick Sabin apparaît donc comme le véritable pilier de la démarche TEPOS, celui-ci souhaite engendrer un mouvement d'autonomisation de la dynamique, afin d'en faire un véritable projet collectif de territoire qui résiste aux aléas politiques.

*« Impliquer les acteurs locaux et les citoyens à travers la SEM, c'est aussi faire perdurer cette démarche au-delà des mandats. »*

Morgan Vachon, Chargé de mission TEPOS à la Communauté de communes Cœur Haute Lande

## Une inventivité économique au service d'une diversité de projets inscrits dans une démarche transversale de co-construction de la résilience

L'inventivité de Patrick Sabin n'est pas uniquement juridique. Elle réside avant tout dans le modèle économique innovant donné à la dynamique, permettant, selon les mots du maire d'Escource, « *d'investir sans argent* ». En effet, le principal enjeu de la démarche TEPOS réside dans le financement des lourds investissements que génère la création d'un parc d'énergies renouvelables dans des communes rurales demeurant relativement pauvres.

Pour ce faire, l'intercommunalité a bien sûr bénéficié de fonds publics : en plus des 70 000€ attribués dans le cadre de l'appel à projets régional TEPOS, elle a pu mobiliser une première enveloppe de 500 000 € puis une seconde d'1,5 millions d'euros après sa labellisation en tant que TEPCV.

Mais surtout, Patrick Sabin, dans un souci d'autonomie financière et de progression de

la dynamique, a eu l'idée de mobiliser les taxes perçues sur les installations de production d'énergie renouvelable (CVAE, CFE et IFR<sup>1</sup>) comme levier de développement des projets de transition énergétique sur le territoire. Dans le cadre du montage financier prévu pour le projet de parc éolien d'Escource, malheureusement toujours bloqué au vu de contraintes d'aviation militaire, il a d'abord convaincu la Caisse des Dépôts d'investir 8 millions d'euros pour acquérir 20% des actions de la SEM tout en s'engageant à les rétrocéder à la Communauté de communes grâce aux produits de ces prises de participation. Grâce à ce coup de pouce initial et ses retombées financières, le TEPOS a donc engagé une dynamique positive lui permettant de développer progressivement les EnR sur son territoire sans apport initial.

<sup>1</sup> CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises / CFE : cotisation foncière des entreprises / IFR : imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau

*« Avec zéro euros on est peu à peu devenus actionnaire, sans risque pour nous. »*

Patrick Sabin, Maire d'Escource et Vice-Président de la Communauté de communes Cœur Haute Lande

Cette logique est poussée plus loin dans une autre invention de Patrick Sabin : le PACTEPOS (Protocole d'Accord Commun pour les TEPOS). Il s'agit d'une convention engageant acteurs publics et privés du territoire autour du développement des EnR. Les différents niveaux de collectivités acceptent de rétrocéder les produits des taxes issues des installations à la collectivité bénéficiaire du PACTEPOS. Ensuite, cette dernière emprunte la totalité du montant de ses investissements en projets EnR auprès des organismes collectant l'épargne FLIPER (Fonds Local d'Investissement Pour les Énergies Renouvelables). Le remboursement de cet emprunt est alors assuré par les ressources des taxes rétrocédées par l'ensemble des collectivités et par le produit de la vente d'énergie renouvelable dans le cadre des obligations d'achats. Enfin, les opérateurs privés d'installation et de production d'énergies renouvelables s'engagent à investir puis à rétrocéder une partie de leur appareil de production une fois que le revenu des taxes permet à la collectivité d'investir.

Ce modèle économique astucieux, reposant sur la construction d'une confiance entre l'ensemble des partenaires publics et privés de la Communauté de communes, a permis au TEPOS Cœur Haute Lande d'impulser une dynamique multi-acteurs au service d'un développement progressif de projets. Des installations photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux et intercommunaux ont été suivies par l'installation de plusieurs parcs photovoltaïques. Aujourd'hui, le TEPOS Cœur Haute Lande souhaite développer l'autoconsommation sur certains bâtiments publics.

Au-delà de l'objectif initial de développer les EnR, ce dernier projet s'inscrit dans une vision globale qui traverse cette dynamique : la volonté de gagner localement en autonomie, en résilience. Dans cette même logique, les TEPOS ont décidé de se lancer dans la structuration de circuits courts bio et locaux ayant pour objectif d'alimenter les cantines scolaires et les EHPAD du territoire. Cette volonté de résilience passe donc par une approche intégrée et systémique de la transition écologique qui ne se limite pas aux enjeux énergétiques. À travers le projet de valorisation de la biomasse, la dynamique s'étend par exemple aux enjeux des déchets, en partant des déchetteries d'où le broyat produit est ensuite distribué aux agriculteurs, du même coup embarqués dans la dynamique. Sur cette même problématique de détritisme, les cantines scolaires ont été identifiées comme un autre lieu clé de pédagogie et d'engagement. Les élèves d'Escource sont ainsi associés au tri de leurs déchets qui servent pour partie à nourrir les poules qui ont élu domicile dans la cour de récréation. À travers les enfants ce sont aussi les parents qui sont impliqués dans la démarche et sensibilisés au gaspillage alimentaire.

Partie d'un enjeu très pragmatique de valorisation d'espaces forestiers dévastés, la dynamique de transition énergétique s'est élargie peu à peu à d'autres enjeux, à mesure que son modèle économique et de gouvernance lui permettaient d'associer de nouveaux acteurs locaux et régionaux. Le TEPOS constitue donc un levier précieux du territoire pour progresser vers une résilience économique, sociale et écologique.



### Renforcer l'ancrage de la dynamique pour « faire système » et essaimer

Si la dynamique s'est bien consolidée, elle fait aujourd'hui face à l'enjeu de s'affirmer comme un mouvement profond et large de transformation de son territoire.

Premièrement, la dynamique engrangée sur les enjeux de transition énergétique et écologique profiterait d'un ancrage plus important sur le territoire. Si elle s'appuie bien sur une pluralité d'acteurs et a réussi à s'autonomiser légèrement de ses initiateurs que sont Patrick Sabin et Morgan Vachon, elle reste portée par un petit nombre d'acteurs engagés. Deux viviers de parties prenantes potentielles peuvent être sollicités de façon accrue. Parmi les citoyens d'abord. Si certains habitants du territoire ont rejoint la dynamique à travers la SAS citoyenne, leur nombre reste limité (environ 200 souscripteurs à ce jour) et leur engagement demeure restreint à une participation économique motivée principalement par des convictions idéologiques fortes. Souligner plus fortement le caractère rémunérateur de ce placement peut être un moyen d'élargir le spectre des participants. Surtout, la dynamique peut s'inspirer de la méthodologie d'animation et de communication territoriale existante sur d'autres territoires (telles que celles des démarches Start-Up de Territoire ou des

Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée) pour mobiliser plus largement. Un second type d'acteurs à intégrer dans la démarche sont les associations. Celles-ci semblent presque absentes. Les actions menées par la dynamique sur des enjeux citoyens (lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction de la consommation d'énergie) peuvent pourtant agir comme des catalyseurs de l'émergence de nouvelles associations venant grossir les rangs de la démarche TEPOS.

*« La société civile du territoire n'est pas vraiment organisée. Elle commence un peu à se structurer sur le zéro déchet. »*

Yoann Brun, Responsable des services techniques du SIVOM du Born

Deuxièmement, la dynamique de coopération engendrée par le TEPOS peut infuser et s'étendre au-delà de son périmètre actuel. Les quelques incursions hors de son terrain de prédilection, la transition énergétique, demeurent aujourd'hui restreintes. Le mouvement impulsé sur cet enjeu pourrait cependant constituer un tremplin vers la co-construction de réponses à d'autres enjeux du territoire : la création d'emploi, la formation, le tourisme responsable, la culture, etc. Pour cela, la dynamique peut capitaliser sur l'existant

afin d'élargir sa focale en même temps que le nombre et la nature de ses membres. La créativité juridique et économique dont elle a su jusque-là faire preuve laisse à penser que ce saut vers une démarche systémique élargie n'est pas hors de portée de ce territoire pionnier.

Alors qu'il fait aujourd'hui figure de modèle, le TEPOS Cœur Haute Lande semble s'engager dans une démarche d'essai bienvenue au vu de la richesse de son expérience. Personnalité médiatique, Patrick Sabin se fait porte drapeau d'une démarche qui a fait ses preuves et dont certains outils (FLIPER, PACTEPOS, le montage en SEM avec participation d'une société citoyenne) peuvent constituer une source d'inspiration pour d'autres dynamiques collectives de transition. Aujourd'hui il existe un réseau des chargés de mission TEPOS au niveau de la Région Nouvelle-Aquitaine. Alors que les

besoins en ingénierie de ce type de démarche sont relativement importants, faisant appel à une pluralité de compétences difficilement mobilisables au niveau d'un seul agent, la mise en place d'une communauté apprenante semble être effectivement un outil précieux à l'échange d'expérience entre territoires. La Région a par ailleurs récemment missionné un bureau d'études que les différents TEPOS peuvent solliciter à hauteur de 5 jours par an concernant différentes problématiques rencontrées dans la mise en place de leurs actions. La création d'une agence d'ingénierie de la transition, soit au sein de l'ADEME, soit *sui generis*, pourrait constituer un autre levier de développement et d'essai de ces dynamiques de transition, porteuses de changements féconds et dont l'actualité ne cesse de rappeler l'absolue nécessité.

*Florian Laboulais – Hugues Sibille – Mai 2019*

## POUR ALLER PLUS LOIN :

- **Présentation du TEPOS sur le site de la Communauté de communes Cœur Haute Lande :**  
<http://bit.ly/36J8aml>
- **Une étude de cas réalisée par l'ADEME :**  
<http://bit.ly/2tfuNS6>
- **Un site dédié aux TEPOS :**  
<http://www.territoires-energie-positive.fr/>

## CONTACTS :

Patrick SABIN  
Maire d'Escource et Vice-Président de la Communauté  
de communes Cœur Haute Lande  
[p.sabin@escource.fr](mailto:p.sabin@escource.fr)

Morgan VACHON  
Chargé de mission TEPOS  
[morgan.vachon@coeurhautelande.fr](mailto:morgan.vachon@coeurhautelande.fr)